

Synthèse du rapport d'étape du PLCP

Dans la perspective d'une deuxième du Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP), nous avons revisité le rapport d'évaluation d'étape qui nous inspire quelques commentaires.

Cette note mettra l'accent sur les contraintes qui ont influencé négativement l'exécution du projet, sur les forces ou points méritoires du PLCP, les indices d'impact du projet, les réalisations significatives, les conclusions et recommandations qui sont encore d'actualité et enfin sur les axes d'orientation pour une deuxième phase.

CONTRAINTES

Les contraintes auxquelles le Projet de Lutte contre la Pauvreté s'est heurtée dans sa mise en œuvre peuvent être résumées comme suit :

CONTRAINTES ADMINISTRATIVES

- **Inadaptation des procédures d'acquisition** de certains biens et services, par rapport au contexte d'un projet de lutte contre la pauvreté ;
 - le principe de la célérité doit être un des fondements de la stratégie de réduction de la pauvreté,
 - *Exemple: Pour l'obtention d'un avis de non- objection de la BAD, il faut quatre à cinq mois en lieu et place de 45 jours.*
 - *Retard dans la mise en œuvre du crédit : 18 mois se sont écoulés entre la signature du prêt FAD et sa mise en vigueur et 27 mois entre la signature du prêt FND, alors que ce temps est compris dans le cycle du projet.*
Faiblesse du taux de décaissement 69% pour la BAD alors que celui de la contre partie est à 100% au terme du projet,
- **Insuffisance de l'autonomie administrative ;**
 - Le retard accusé dans le choix du MOD alpha a entraîné un chevauchement dans la programmation des activités entre le renforcement préalable de capacités des bénéficiaires et le démarrage des activités de micro finance/AGR. Ainsi cette déprogrammation a eu, entre autres conséquences, le mécontentement des apprenants non bénéficiaires de crédits et la fragilisation de quelques leviers du MAIVA qui se proposait d'accompagner le processus.
 - Tout appel d'offre international doit au préalable être envoyé à la BAD pour obtention d'avis de non objection avant son lancement et que chaque étape du processus d'adjudication requiert un avis préalable de la BAD, qui du reste ne s'est jamais imposée de contraintes en matière de délais de réponse.

CONTRAINTES FINANCIERES

- **Lenteur du processus de décaissement des fonds (État, PLCP, BAD) :**
 - Procédures longues et contraignantes à cause des principes de gestion de la BAD
 - Insuffisance du carburant pour le suivi des classes extrêmement enclavées telles que celles des régions de Tamba et de Kolda ;
 - Perturbation du planning des formations...
- **Insuffisance de l'autonomie financière du BGP :**
 - Seul environ 20% des paiements se fait au compte spécial alors que l'alimentation du sous-compte géré par le BG n'excède pas 20 millions CFA ;
 - Le niveau faible des marchés non soumis à l'avis de non objection de la banque, 15 000 UC.
- **Insuffisance / Inexistence de certaines rubriques de dépenses :**
 - Équipement des centres surtout la rubrique tableaux, bancs, et pupitres ;
 - Moyens de déplacement pour les coordinateurs régionaux MOD Alpha ;
 - Insuffisance en équipements et moyens de déplacement URG (un véhicule pour le coordinateur et son assistant).

CONTRAINTES TECHNIQUES

- Faibles moyens de contrôle et de coercition sur les partenaires techniques :
 - Non-respect des cahiers de charge et conventions par les SFD ;
 - Refus de financement des CLEC par certains SFD ;
 - Rejet sans motif de projets ;
 - Exigence de conditions non contractuelles aux bénéficiaires.
- Retards dans la mise à dispositions des équipements post récoltes :
 - Au terme du projet, le taux de mise en place de ces équipements reste très faible ;
- Insuffisance de l'effectif en personnel de certains partenaires techniques :
 - la majeure partie des ONG n'a affecté qu'une ou deux personnes pour l'ensemble des activités qu'elles ont en charge (élaboration de requêtes, dépôt de requêtes, mise en place des CLEC, formation et suivi de celles-ci, du recouvrement dans 3 à 84 communautés de base)

POINTS MERITOIRES DU PLCP

L'approche participative développée par le PLCP qui a permis de faire de toutes les parties prenantes, des acteurs de plein exercice. Elle a mobilisé au premier rang les populations ciblées qui ne sont plus des bénéficiaires passifs mais des pièces maîtresses dans le dispositif de mise en œuvre du programme.

Cette approche met également en lien le Projet, les services compétents de l'Etat et des Collectivités locales etc. Le Projet a initié en outre une démarche novatrice dans la lutte contre la pauvreté par l'implication d'une multitude d'acteurs privés ou publics tels que :

- SFD,
- ONG,
- Opérateurs
- MOD,
- Services techniques déconcentrés.

Dans le déroulement de ses activités, il a mis en place un dispositif de pérennisation pertinent à travers :

- les Caisses d'Epargne et de Crédit (CAPEC) ;
- les Caisses Locales d'Epargne et de Crédit (CLEC) ;
- les Comités Villageois ou de Quartier ;
- et les Comités de Gestion Thématiques.

INDICES D'IMPACT DU PROJET

Le programme d'alphabétisation et de sensibilisation a produit des changements notables qui ont été remarqués dans les communautés de base en terme d'adoption de cultures et de pratiques nouvelles qui augurent des lendemains prometteurs.

L'impact immédiat du programme en terme de changement de comportement est observable dans les nouvelles pratiques des bénéficiaires en matière de communication.

A titre d'illustration, beaucoup de demandes écrites en langues nationales pour l'obtention de services offerts par le projet ont atterries à l'Unité Régionale de Kolda. Des procès verbaux de réunions et correspondances rédigées en langues nationales ont été constatés dans différentes CB.

Le module sur l'entrepreneuriat/ gestion enseigné à certains apprenants a permis de :

- ✓ opérationnaliser un journal comptable ;
- ✓ composer au besoin des numéros de téléphone;
- ✓ rédiger des correspondances etc.

Ainsi, du niveau zéro au départ du programme, le volet alphabétisation a fait acquérir à ses participants des aptitudes en lecture courante et expressive, en rédaction de petits textes, en résolution d'opérations d'addition et de soustraction avec et sans retenue, de multiplication et de division avec 2 chiffres au multiplicande et au diviseur à côté des dispositions en résolution de petits problèmes écrits.

Par ailleurs la répartition des apprenants selon le genre, le taux de fréquentation et le taux d'abandons sont au-dessus des normes fixées par le projet, car se situant respectivement autour de 85%, 80%, et 6% contre 70, 75 et 15% des normes fixées par le projet.

Le pari de créer des banques de proximité, de décentraliser le crédit et d'installer de nouvelles habitudes en épargne et crédit est presque gagné dans les zones les plus reculées du Sénégal.

L'accessibilité aux crédits sans contraintes majeures aux couches les plus défavorisées des zones cibles a été possible avec le recrutement d'ONG devant identifier, élaborer et déposer les requêtes auprès des SFD ou des CLEC.

Les CLEC aujourd'hui comptabilisent des sociétaires assidus qui remboursent normalement. Elles pratiquent également un système accéléré de revolving qui est en train de permettre à beaucoup de sociétaires de bénéficier du crédit, bien que les fonds alloués soient en deçà de leurs besoins en crédit.

Par exemple, dans la commune de Vélingara, la CLEC a un local fonctionnel avec une plaque indicative à l'entrée avec des sociétaires enthousiastes, engagés et une gérante professionnelle et très dynamique.

Un leadership nouveau a vu le jour; partout où le projet est intervenu; des comités sont mis en place pour gérer le crédit et ont acquis une certaine légitimité. Quelque part, ils tentent même de trouver des alternatives avec la recherche de moyens additionnels.

SYNTHESE DES REALISATIONS DU PLCP

Le PLCP est un des instruments de mise en oeuvre du Programme National de Lutte Contre la Pauvreté et s'articule autour des axes prioritaires de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté au Sénégal.

Le PLCP vise à contribuer à la réduction de la pauvreté par :

- l'élévation du niveau éducatif ;
- l'accroissement des compétences techniques et professionnelles ;
- le renforcement des capacités d'auto -promotion des groupes cibles ;
- l'accroissement de capacités de génération de revenus;
- l'amélioration des conditions d'accès aux services sociaux de base et le perfectionnement des conditions de vie.

Quelques réalisations significatives méritent d'être notées

Composante Micro finance AGR

L'objectif général poursuivi par la composante Micro finance AGR est de lutter contre la pauvreté par la facilitation de l'accès aux crédits pour le développement d'activités génératrices de revenus et pour l'amélioration de l'offre de crédit.

Les objectifs spécifiques sont :

- Accessibilité du crédit aux groupes cibles du PLCP ;
- Accroissement des capacités de génération de revenus des groupes cibles;
- Mise en place d'un réseau performant de structures de financement décentralisées.
- Financement de trois catégories de cibles ;
- Assurer le recouvrement des prêts ;
- Faciliter la mise en place des structures de pérennisation de l'accès aux crédits (à l'image des CLEC).

Réalisations majeures

- Études spécifiques réalisées sur les créneaux porteurs, diagnostic des SFD, diagnostic des caisses de base, systèmes de crédits adaptés aux pauvres;
- Formation à l'utilisation du crédit, à la gestion de projet et la promotion de CLEC
- 1094 bénéficiaires touchés
- Financement des projets (plus de 30 000 requêtes) ont été élaborées par les ONG.

Au total, le nombre de projets financés par les SFD et les CLEC, se chiffre à 21.580 pour 39.209 promoteurs, pour un montant décaissé de 1 655 894 055 Fcfa.

517 CLEC et 76 CAPEC ont été mises en place et équipées.

107 responsables de 15 ONG ont été formés.

Sous composante Alphabétisation

L'objectif général poursuivi par la composante est de renforcer la capacité d'intervention des partenaires / bénéficiaires par la formation et la sensibilisation

Objectifs spécifiques:

- former 36 .000 bénéficiaires
- élever le niveau éducatif et organisationnel des groupes cibles
- accroître les compétences techniques, professionnelles et les capacités d'auto- promotion des bénéficiaires ;
- renforcer le niveau d'encadrement administratif et technique des opérateurs
- induire des changements qualitatifs dans le milieu

Réalisations majeures

Plan directeur de formation élaboré
02 protocoles signés avec le CONGAD et la DAEB
Maître d'ouvrage délégué et 30 opérateurs recrutés
Étude complémentaire du milieu réalisée
2 400 Relais d'alphabétisation choisis
1 800 représentants de bénéficiaires (comités de gestion CAL) formés
Méthodologie et contenus de formation élaborés
40 formateurs formés et recyclés
120 superviseurs (des 2 cohortes) formés
1200 facilitateurs (des 2 cohortes) formés et recyclés
2400 relais villageois (des 2 cohortes) formés
1200 classes d'alphabétisation ont été ouvertes et ont fonctionnées 12 mois
34225 personnes alphabétisées (toute catégorie sociale confondue)
152.040 Manuels didactiques en langues nationales ont été mis à la disposition des participants
1200 tableaux noirs ont été mis à la disposition des CAL en partenariat avec le BG
36.000 trousseaux de fournitures ont été distribués aux apprenants

Sous composante Information Education Communication

L'objectif en communication institutionnelle est de faire connaître le PLCP et ses objectifs, alors que la communication conscientisante, a trait à la sensibilisation des bénéficiaires et sur les réalisations du projet afin de susciter des comportements et des dispositions allant dans le sens de leur pérennisation

Réalisations

Communication institutionnelle

Edition de Calendriers
 Plaquettes pour complexes sociocommunautaire
 Plaquettes institutionnelles
 Agendas 2004
Publi-reportages télévision
Communication radio
Insertion presse
Reportages sur les activités du projet
Émissions radio
Sponsorisation d'émission télévision
Exposition itinérante
Supports de sensibilisation
 Guide du relais
 Affiches
Supports secondaires réalisés
 Tee shirts
 Casquettes
 Foulards
 Bonnets
Sketches radio

Communication conscientisante

- Séminaire d'imprégnation et de mise à niveau des relais en Intermédiation Sociale réalisé
- Ateliers régionaux organisés
- 1800 séances de sensibilisation ont été effectuées dans les 600 communautés de base cibles du projet et 82 828 personnes ont été sensibilisées sur des thèmes relatifs à la santé, à l'éducation, au social, à la micro finance et aux autres activités du projet.

Composante IEH,

L'objectif général de la composante est d'améliorer l'accès aux services sociaux de base et les conditions de travail des groupes cibles.

Les objectifs opérationnels permettent aux communautés ciblées :

- d'accéder facilement à l'eau potable en quantité dans un environnement assaini.
- de disposer de meilleures capacités de valorisation des produits agricoles et halieutiques et d'alléger les femmes, en particulier en matière de travaux post-récolte.
- de disposer de garderies, de cases de santé, de caisses populaires d'épargne et de crédit.

Réalisations

- Formation en Gestion des Équipements
- Infrastructures socio- communautaires réalisées

- 550 équipements sélectionnés dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres international (approbation des marchés faite et livraison cours)
Ces équipements sont:
 - 336 broyeuses à céréales ;
 - 18 décortiqueuses à mil ;
 - 12 batteuses à mil ;
 - 12 décortiqueuses à fonio et des lots de pièces de rechange qui sont en cour de
 - 120 charrettes asines et 96 équines
- Comités de gestion installés avec un accompagnement :
- formation pour l'entretien et la maintenance des équipements post-récoltes ;
- Mise en place de comités de gestion des équipements post-récolte avec les agents des CERP ;
- Formation des agents communautaires et matrones (case de santé) avec les infirmiers et chefs de poste des districts sanitaires ;
- Formation des agents des cases des tous-petits avec le personnel de l'Agence Nationale de la Case des Tous-petits.

Hydraulique villageoise et assainissement

- 120 ouvrages et mini réseaux d'eau potable
- 37 électro pompes solaires ;
- 35 électro- pompes thermiques et un lot de pièces de rechange plus des pompes manuelles importées de l'Inde qui sont en cour d'installation.

TABLEAU RECAPITULATIF

Régions	Puits+ Équipements	Latrines	Case-Foyer	Case des Tt-Petits	Case de santé	Équipements Post-Récolte	Charrettes	Observations
DAKAR	02	02	4	2	2	24 moulins + 134 décortiqueuses à mil	4	
THIES	16	16	3	3	3	81 moulins + 41 batteuses et 5 décortiqueuses à mil	5	
DIOURBEL	36	36	3	3	3	87 moulins 5 batteuses à céréales et 5 décortiqueuses à mil	50	
TAMBA	31	31	3	3	3	3 batteuses 60 moulins 10 décortiqueuses à fonio	51	
KOLDA	35	35	3	3	3	74 moulins	40	
TOTAUX	120	120	16	14	14		216	

Taux d'exécution physique par composante

Composantes	Taux d'exécution dernière mission de supervision (juin 04)	Taux d'exécution actuelle
Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires (24,4%)	70%	92%
Micro finance et appui aux activités génératrices de revenus (22,6%)	71%	88%
Infrastructures, Equipements et hydraulique villageoise (43,3%)	59%	76%
Gestion du projet (9,7%)	75%	93%
TOTAL POURCENTAGE (100%)	66%	84%

Taux d'exécution physique par catégorie

Catégories	Taux d'exécution dernière mission de supervision (juin 04)	Taux d'exécution actuelle
BIENS :		
Equipements/mobilier/fourniture	20%	80%
TRAVAUX :		
Construction/réhabilitation	33%	73%
SERVICES:		
Etudes et supervision	28%	87%
Services de spécialistes	49%	60%
Formation	75%	97%
Audit	50%	50%
DIVERS :		
Fonds de crédit	30%	55%
FONCTIONNEMENT :		
Fonctionnement	39%	48%
TOTALPOURCENTAGE (100%)	66%	84%

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Pour permettre la finalisation des activités programmées, et réaliser la consolidation et la pérennisation des acquis qui sont des prés requis indispensables à l'efficacité voulue si l'on veut atteindre les objectifs fixés en 2005, les recommandations suivantes ont été formulées:

Composante Renforcement de capacités

En direction des bailleurs :

Vu le retard accusé dans le démarrage et le niveau d'exécution de la composante, une prolongation de la durée du Projet serait de nature à combler le gap et fiabiliser les acquis ;

En direction du BGP

- Procéder à la signature d'un avenant avec le MOD Alpha pour réaliser un programme de rattrapage et finaliser la post Alphabétisation avec le dispositif de terrain initialement mis en place ;
- Renouveler les contrats des 1200 facilitateurs pour 3 mois et les redéployer dans les classes pour la consolidation des modules dispensés sans manuels d'alphabetisation et réparer les désagréments que cette période a causés ;
- Augmenter la rémunération des facilitateurs afin d'accroître leur motivation
- Conduire au terme des 3 mois de prorogation des apprentissages, un programme de recyclage des relais/facilitateurs en alpha pour accompagner l'installation des bibliothèques mises en place et la reprise en main des cours par les facilitateurs ;
- Accompagner le processus de mise en place des bibliothèques par des formations thématiques en gestion de bibliothèques communautaires ;
- Faire réaliser l'évaluation externe finale du programme à l'issue des 3 mois de prorogation des apprentissages fondamentaux.

Composante Infrastructures, Équipements et Hydraulique

En direction des bailleurs :

Diligenter les dossiers de décaissement (alimentation à temps du compte spécial et paiements directs) pour éviter les retards d'exécution des activités planifiées qui sont contenues dans un cycle;

En direction du BGP

Pour l'obtention à bonne date des divers avis de non objection des bailleurs

- Procéder à des relances en insistant particulièrement sur l'urgence de telles opérations ;
- Insérer les causes de ces retards dans les aide-mémoire des missions de supervision ;
- Instaurer des liaisons périodiques avec les Task-Managers ;
- Veiller à une bonne planification des décaissements.

Composante Micro Finance/AGR

En direction des bailleurs :

Diligenter la mise à disposition des fonds aux SFD ;

En direction du BGP

- Favoriser la synergie entre partenaires de la composante ;
- Réserver un quota de 50 % des fonds pour le financement de la première catégorie ;
- Augmenter la rémunération des CLEC à 6% pour assurer leur rentabilité et leur pérennité ;
- Passer directement une convention de refinancement entre le PLCP et les CAPEC dès leur agrément ;
- Créer des cadres de concertation entre SFD, ONG ;
- Rechercher des ressources additionnelles pour le fonds de crédit ;
- Impliquer les comités de quartier et de village dans le choix des bénéficiaires de la formation ;
- Lier la rémunération des ONG aux activités directement menées par elles ;
- Etudier la possibilité de mettre en place un fonds de garantie pour partager les risques sur les CLEC entre le PLCP et les SFD.

En direction des SFD

- Diligenter le processus de financement des CAPEC par les SFD ;
- Respecter les termes de la Convention signée dans les procédures de financement ;
- Adapter les stratégies d'intervention aux spécificités des cibles du PLCP pour toucher le maximum de bénéficiaires de la première catégorie.

En direction des ONG

- Respecter les délais de transmission des projets aux SFD ;
- Veiller à la représentation de toutes les couches sociales dans les comités de gestion des CLEC ;
- Veiller à une bonne représentation des projets de première catégorie dans le portefeuille ;

- Assurer une bonne préparation des requêtes de financements et le suivi des bénéficiaires sur le terrain ;
- Mettre en place un réseau de mutuelles constitué par:
 - o Les CAPEC érigées en mutuelles d'épargne et de crédit agréées avec la personnalité morale ;
 - o Les CLEC érigées en GEC avec la reconnaissance du MEFP et qui fonctionnent sous la forme de caisses membres d'une CAPEC ;
 - o Une union des CAPEC d'une même région ;
 - o Une fédération des unions de CAPEC au niveau nationale.

Composante Bureau de Gestion du Projet

En direction des bailleurs

- Diligenter la mise à disposition des fonds nécessaires au financement des microprojets aux SFD;
- Diligenter les procédures d'instruction des dossiers et d'approbation ;

AXES D'ORIENTATION POUR LA DEUXIEME PHASE

Le PLCP est une grande réussite dans la croisade de lutte contre la pauvreté au Sénégal de par sa méthodologie, son management et la qualité de ses ressources, et sa capacité à fédérer tous les acteurs de développement notamment le réseau des parlementaires. Il a mis en œuvre une approche de développement durable qui pourrait justifier son érection en Agence pour le Développement Rural avec une capacité plus large de mobilisation de fonds pour agir de manière continue dans l'accompagnement des populations défavorisées.

En faire une Agence de développement, , participera forcément à trouver des solutions idoines à l'expansion des zones rurales défavorisées. Les missions additionnelles qui lui seront assignées peuvent faire l'objet d'étude approfondie ultérieurement.

Pour la composante Renforcement de capacités

- Inscrire les actions d'alphabétisation au-delà de la conception stéréotypée de programmes d'alphabétisation et le mouvoir dans le sens d'une dynamique de formation continue qui dépasse les capacités de lire, écrire et calculer comme l'envisageait le MAIVA mais avec des préalables et des dispositions pratiques bien comprises;
- Élargir le concept de l'alphabétisation en prévision du nouveau millénaire en l'intégrant dans un effort général de développement répondant véritablement aux besoins des apprenants et de leur communauté;
- Articuler clairement la stratégie de développement et de réduction de la pauvreté à une action durable d'alphabétisation afin de faire de la composante renforcement de capacités un moyen d'une participation effective à l'économie et à la vie des sociétés du XXIe siècle, qui témoignent d'une globalisation rapide;

Pour la composante Micro finance AGR

Mettre en place de fonds de garantie pour soutenir le financement des projets de petits montants

Pour la composante Gestion

- Assouplir les procédures d'acquisition des biens et services et de décaissement de fonds de crédit.
- Autoriser une plus grande autonomie administrative et financière au Bureau de Gestion du Projet.



REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE ET
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

**PROGRAMME DE LA JOURNEE DE VALIDATION DU RAPPORT
DE L'EVALUATION D'ETAPES**

JEUDI 26 JANVIER 2006

HEURE	PROGRAMME
9h - 9H30	<ul style="list-style-type: none">• Installation des participants
9h30 - 9h45	<ul style="list-style-type: none">• Allocution de Mme Khady FALL NDIAYE, Directrice du PLCP
9H45 - 10H	<ul style="list-style-type: none">• Discours d'ouverture officielle par Madame Aïda MBODJI Ministre de la Femme de la Famille et du Développement Social
10H - 10H20	<ul style="list-style-type: none">• Pause
10H20 - 10H30	<ul style="list-style-type: none">• Projection d'une cassette vidéo sur les réalisations du PLCP
10H30 - 11H30	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du rapport relatif à l'évaluation d'étapes par le consultant, facilitateur des débats : Monsieur Lamine CISSE
11H30 - 13H	<ul style="list-style-type: none">• Discussions
13H - 14H30	<ul style="list-style-type: none">• Pause déjeuner
14H45 - 15H30	<ul style="list-style-type: none">• Conclusions et recommandations
15H30 - 16H30	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du projet de rapport final
17H	<ul style="list-style-type: none">• Clôture de la journée

NB:

Modérateur de la journée : Monsieur Ousmane KA
Co-Rapporteurs : Lamine CISSE Consultant, Lamine MBAYE et Aminata NDIAYE